

Formation
agrée par
l'OPCA
PL

IFA CFA / CEFE
Marcel Sauvage

La Filière Santé de l'IFA
propose la formation...

Certificat de Qualification Professionnelle Conseiller(ère) en cosmétique

Objectifs

Développer des connaissances et compétences directement applicables pour :

- Conseiller et vendre des produits de cosmétologie dans le respect de la législation,
- Apporter un conseil personnalisé au client à partir de l'analyse de son état cutané et de ses besoins,
- Apporter un conseil lors de la délivrance d'une prescription dermatologique,
- Gérer et organiser l'espace cosmétique de l'officine.

Programme :	<ul style="list-style-type: none">× Les produits de dermo-cosmétique,× La décomposition de la formulation,× Les différents types de peau,× Les affections cutanées,× Communication et techniques de vente,× Gestion des achats et des stocks, politique commerciale,× Merchandising.
Publics :	Préparateurs en pharmacie, pharmaciens assistants
Durée :	280 heures, soit 35 jours de 8 heures (le jeudi et un mardi par mois d'octobre à mai)
Nombre de place :	Maximum 25 – Minimum 12
Coût de la formation	13€ HT de l'heure
Financement :	Par l'OPCA PL (www.opcapl.com) <i>En Période de Professionnalisation et Plan de Formation :</i> Prise en charge des frais pédagogiques, des frais annexes et prise en charge forfaitaire des salaires (10€/h) <i>En contrat de professionnalisation :</i> Prise en charge des frais pédagogiques
Contacts	Sandrine FOLLAIN - sandrine.follain@ifa-rouen.fr Graziella AUBER – graziella.auber@ifa-rouen.fr

IFA MARCEL SAUVAGE – Filière Santé

B. P. 256 – 11 Rue du Tronquet – 76825 Mont Saint Aignan Cedex

Tél : 02.35.52.85.44 / Fax : 02.35.52.85.10